

Octobre 2011

2nd degré

Des services toujours plus diversifiés !

Vérifiez la nature des heures qui vous sont attribuées.

Les responsables SPELC sont sur le terrain pour vous aider.

Les enseignants toujours plus critiqués !

Les propositions de modification de leur statut pleuvent.

Préparons-nous à nous mobiliser.

Enseignants

Revalorisation salariale

Nouvelle valeur du point au 1^{er} septembre 2011 :

- **16,71 €** (annuelle)

- **1,3925 €** (mensuelle)

Prévoyance (cadres et non cadres)

Le secrétariat de l'établissement doit vous remettre la nouvelle notice relative aux dispositions en matière d'invalidité et de décès.

Salariés
des établissements

